

Conseil de sécurité

Distr. générale
16 novembre 2004
Français
Original: anglais

Lettre datée du 11 novembre 2004, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

Le mandat de mon Représentant spécial pour la région des Grands Lacs, Ibrahima Fall, viendra à expiration le 31 décembre 2004.

Depuis sa nomination, M. Fall s'emploie à aider les pays constitutifs de la région à organiser la conférence internationale sur la région des Grands Lacs. Depuis le lancement de sa phase préparatoire à Nairobi, en juin 2003, de grands pas ont été accomplis vers la tenue de cette conférence sous les auspices de l'ONU et de l'Union africaine. Le premier sommet des chefs d'État devrait avoir lieu les 19 et 20 novembre 2004 à Dar es-Salaam. Son objectif est d'adopter une déclaration de principes sur la consolidation de la sécurité, de la stabilité et du développement dans la région des Grands Lacs. À la suite de ce premier sommet, il est prévu de charger un comité permanent interministériel de traduire les principes et directives contenus dans la déclaration en plans d'action concrets, pour adoption lors du deuxième sommet qui devrait se tenir à Nairobi en 2005.

Compte tenu de ce qui précède, j'ai l'intention de proroger le mandat de mon Représentant spécial pour la région des Grands Lacs jusqu'au 31 décembre 2005. Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter cette question à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) Kofi A. **Annan**

04-61168 (F) 171104 171104